

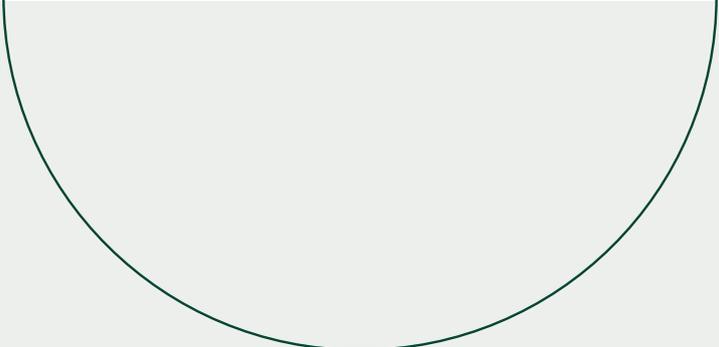
fair.

Financer
Accompagner
Impacter
Rassembler

Transformer la **finance** au service d'un monde plus **juste** et **durable**

.....

Plan stratégique 2024-2026



fair.

Financer
Accompagner
Impacter
Rassembler

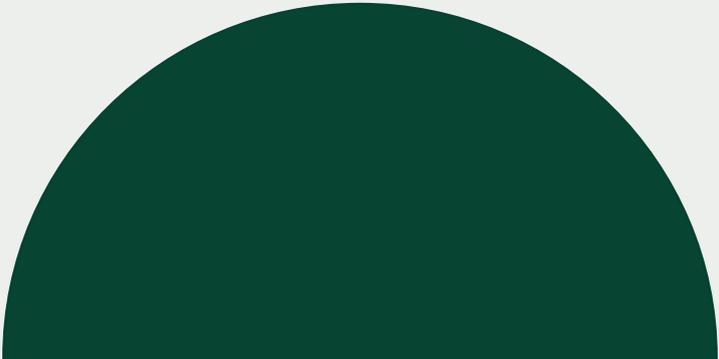
Nous vivons au cœur de changements sociaux et environnementaux majeurs et il devient urgent, car les défis sont grands, de **faire émerger une société plus juste et plus solidaire.**

Pour ce faire, il ne tient qu'à nous d'explorer et d'utiliser les possibilités qui nous sont offertes. Aujourd'hui, tout citoyen peut agir et participer grâce à son épargne à la création d'effets bénéfiques pour la société. C'est précisément ce que permet la finance à impact social.

C'est ce que nous, le collectif FAIR, faisons depuis près de 30 ans : associer finance et solidarité en révélant et mobilisant les pouvoirs de l'épargne et de l'investissement solidaires pour changer la société. Nous sommes un collectif de praticiens qui finance des projets à fort impact au quotidien.

Nous gérons un label financier indépendant, **le label Finansol**, créé par des acteurs de la société civile, qui garantit la nature solidaire des produits d'épargne labellisés et la transparence de l'information.

Combinées, nos actions quotidiennes favorisent la création et le développement de projets ayant un impact réel dans la vie des citoyens, et permettent à toutes et tous de prendre part aux grandes transitions sociales et environnementales. La finalité de notre action est claire : **faire que les épargnants soient pleinement conscients de leur pouvoir, et les accompagner afin d'agir ensemble en faveur d'une société plus juste.**



LE PLAN STRATÉGIQUE EN UN COUP D'ŒIL

ORIENTATION

01

ENGAGER LES ÉPARGNANTS SOLIDAIRES D'AUJOURD'HUI ET DEMAIN

Construire une parole incarnée, engagée et transparente

- Faire gagner en notoriété nos valeurs et nos idées pour élargir la communauté d'épargnants solidaires et disposer ainsi de leviers pour renforcer nos stratégies de plaidoyer à l'attention des décideurs publics et des acteurs financiers

Approfondir nos connaissances sur les attentes des épargnants

- Multiplier les rencontres avec tous les profils d'épargnants solidaires, pour leur donner de la voix et développer des solutions qui répondent à leurs attentes

ORIENTATION

02

RENFORCER NOTRE COMMUNAUTÉ DE MEMBRES POUR FAIRE RAYONNER NOTRE VISION EXIGEANTE DE LA FINANCE À IMPACT

S'appuyer sur l'expérience de nos membres-praticiens pour faire rayonner notre vision

- Rassembler autour de notre approche rendement / risque / impact (*impact first*)

Renforcer et diffuser les pratiques d'impact du collectif

- Renforcer l'accompagnement des pratiques d'impact en initiant nos membres aux meilleurs pratiques de l'investissement à impact

ORIENTATION

03

DÉVELOPPER UN LABORATOIRE D'IDÉES ET D'INNOVATIONS

Intégrer les enjeux environnementaux dans les travaux de FAIR

- Sensibiliser les entreprises solidaires d'utilité sociale (ESUS), comme toutes les entreprises, à la nécessaire réduction de leur empreinte environnementale pour améliorer la durabilité de leurs activités

Multiplier les collaborations en France et à l'international

- Renforcer l'implication de FAIR dans les réseaux à l'étranger afin d'irriguer en continu les travaux de l'Observatoire de la finance à impact social et de pouvoir alimenter ses membres

ÉDITO



© MAXMILIEN STRUYTS PHOTOGRAPHY



Le plan stratégique 2024-2026 résulte d'une démarche collective entreprise entre février et décembre 2023. Cette démarche a mobilisé nos membres à plusieurs reprises sous la forme

d'ateliers contributifs ou de présentations, l'équipe salariée de FAIR et en premier lieu, Clémence Vaugelade, directrice générale adjointe, qui a assuré la conduite de ces travaux, un comité de pilotage que je remercie pour ses contributions et enrichissements et nos instances, bureau et conseil d'administration essentiellement. Son élaboration a été précédée d'une démarche prospective qui a permis d'identifier les principaux changements susceptibles d'intervenir à moyen et long terme dans notre secteur d'activité et d'en déduire des priorités stratégiques.

Ce plan comporte un Manifeste résumant nos ambitions collectives, dont je retiens les deux affirmations suivantes :

“Aujourd’hui, tout citoyen peut agir et participer grâce à son épargne à la création d’effets bénéfiques pour la société. C’est précisément ce que permet la finance à impact social.”

.....

“C’est ce que nous, le collectif FAIR, faisons depuis près de 30 ans : associer finance et solidarité en révélant les pouvoirs de l’épargne solidaire pour la société.”

Ces ambitions se traduisent par 3 axes stratégiques, chacun d'entre eux étant décliné à travers des actions qui seront mises en œuvre entre 2024 et 2026 et donneront lieu à un suivi annuel sur la base d'indicateurs :

- engager les épargnants solidaires d'aujourd'hui et de demain ;
- renforcer et animer une communauté de membres pour faire rayonner notre vision exigeante de la finance à impact ;
- développer un laboratoire d'idées et d'expérimentations.

Ce plan n'a pas vocation à résumer l'ensemble de nos missions et actions. Par exemple, notre collectif assure un grand nombre de missions qui n'y sont pas mentionnées et qui sont pour autant essentielles : admettre de nouveaux membres ; gérer et contrôler l'usage du label Finansol ; publier des données sur l'évolution de la finance solidaire et de la finance à impact social ; informer nos concitoyens sur les bienfaits de ces deux formes de finance ; nourrir et exercer un plaidoyer permettant d'améliorer le cadre juridique et fiscal dans lequel s'exercent les activités de nos membres ; leur diffuser une information aussi pertinente que possible sur l'actualité nationale et internationale...

Dans ces conditions, le plan stratégique sert surtout à identifier et à partager nos priorités des trois prochaines années pour répondre aux grands défis que nous avons identifiés ou qui nous attendent. Et à préparer nos arbitrages en termes d'allocation de ressources humaines et financière : en cas de contrainte avérée sur la disponibilité de ces ressources, ce sont les actions identifiées dans le plan stratégique qui seront prioritaires.

Le plan stratégique 2024-2026 n'est pas écrit sur une table rase puisqu'il s'inscrit dans la continuité du plan 2020-2023. Il débute d'ailleurs par son bilan. Et certaines actions qui n'ont pas suffisamment débouché lors du plan précédent sont reprises dans le plan 2024-2026 : je pense en particulier à l'indispensable renforcement du poids des investisseurs institutionnels dans la finance à impact social, en complément de notre socle historique que sont les investisseurs particuliers.



Frédéric Tiberghien
Président de FAIR

CONTEXTE

Ces dernières années ont vu émerger ou se confirmer des tendances de fond et des enjeux structurants pour les années à venir.

La crise liée à la pandémie de Covid-19, l'urgence climatique et environnementale, la montée des inégalités qui compromettent les perspectives de développement durable, ou encore l'arrivée massive des nouvelles technologies et le développement de l'intelligence artificielle (IA) modifient profondément nos rapports à la société, au travail, à la consommation, à l'épargne, et naturellement aux institutions.

C'est dans ce contexte mouvant, et quelque peu incertain, que s'inscrivent le nouveau plan stratégique et les chantiers futurs de notre réseau FAIR. Cet avenir a par ailleurs été exploré avec nos membres lors d'un atelier de prospective tenu lors de l'Assemblée générale de 2023 de FAIR.

Les éléments listés ci-dessous nous permettent de mieux appréhender le contexte dans lequel le collectif devra agir, évoluer et probablement se transformer.

LES AVANCÉES ET DIFFICULTÉS NOTABLES

- Le développement de l'*openbanking* et l'émergence de **nouveaux acteurs de la fintech**
- Le contexte économique, notamment le retour de l'**inflation** et la **remontée des taux** et leurs incidences sur les marchés
- La **méconnaissance des produits financiers solidaires et à impact** par les épargnants et certains professionnels

LES ACQUIS RÉCENTS

- Une définition partagée de l'investissement à impact avec **ses trois composantes** : intentionnalité, additionalité et mesure de l'impact
- Croissance du Global Steering Group for Impact Investment (GSG) désormais présent dans 41 pays
- Le lancement des travaux sur la **triple comptabilité**
- La **reconnaissance internationale de l'ESS**
- Une réglementation européenne **de plus en plus protectrice des épargnants**

LES DÉFIS À MOYENS TERME

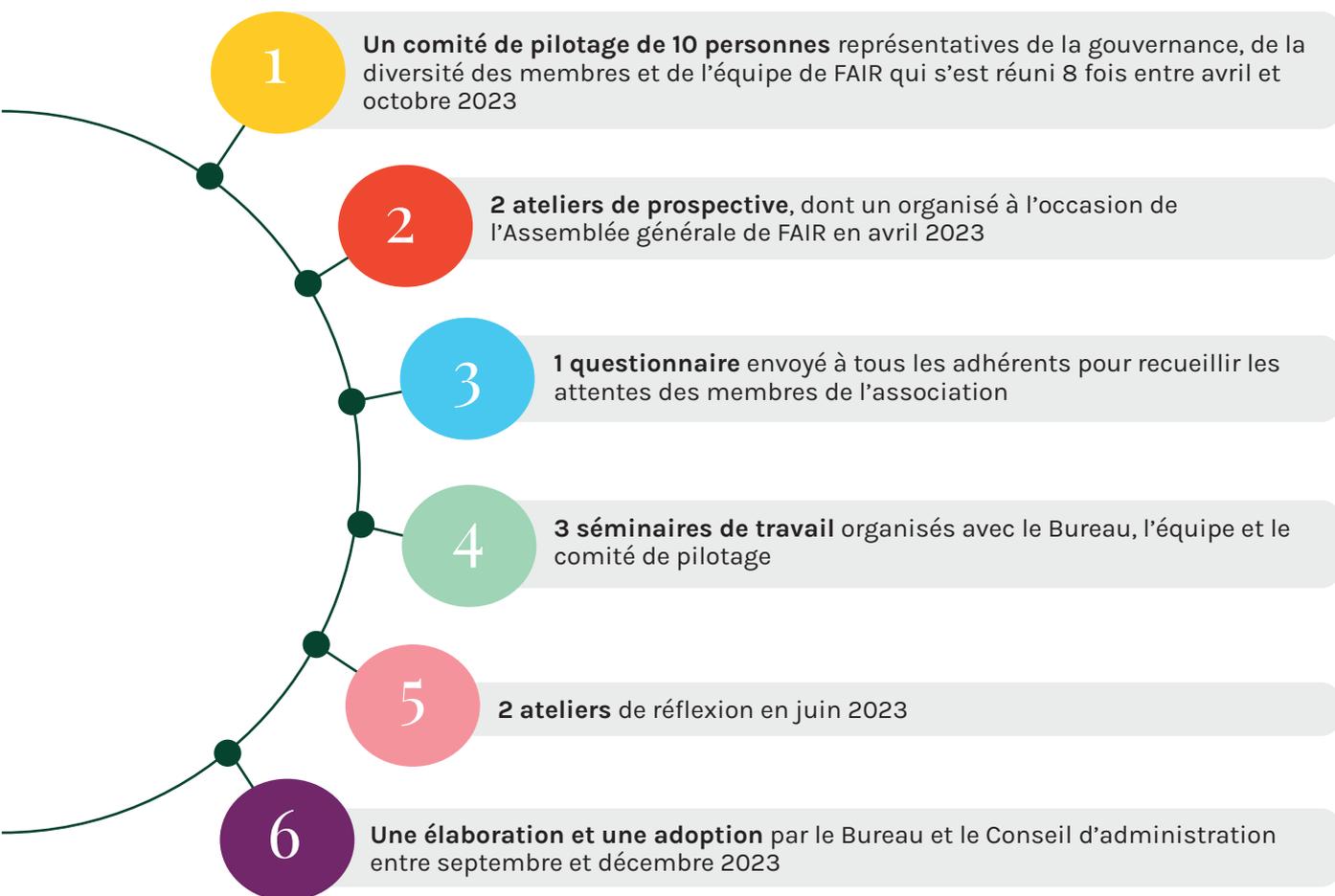
- 69 % des Français ne connaissent **aucun label** (enquête Opinion Way pour l'AMF, 2023)
- Promouvoir le concept de **double-matérialité** (travaux de l'ISSB et de l'EFRAG)
- Des actions au plus proche des territoires en favorisant l'**émergence de collectifs locaux de financeurs solidaires**
- Le **contexte géopolitique international**, et notamment le retour de la guerre aux portes de l'Europe et la montée des extrémismes populistes
- Relèvement du **pourcentage du solidaire** dans les fonds 90/10
- Relance des demandes d'**agrément ESUS**
- Prise en compte du social et de l'écologie **sans les opposer**
- Promotion **des circuits courts** de la finance sur les territoires
- Sensibilisation des **jeunes** à la finance solidaire

LES DÉFIS À LONG TERME

- L'**intelligence artificielle** promet de devenir un outil ultra puissant pour analyser rapidement des quantités considérables de données
- Les politiques en place fin 2020 conduiraient à un **réchauffement global** de 2.4 à 3.5° d'ici à la fin du siècle par rapport à l'ère préindustrielle, avec une valeur médiane de 3.2° (le 6e rapport du GIEC sur l'évolution du climat)
- Les impacts du **changement climatique** vont s'accroître au fur et à mesure du réchauffement mondial
- Ralentissement de la **croissance économique** en Europe
- Déclin du **poids économique de l'UE** par rapport au reste du monde
- Récurrence des **crises financières et défiance envers les institutions financières**
- **Démondialisation** et montée des **conflits armés**

LE PROJET FAIR 2027

UNE MÉTHODOLOGIE ITÉRATIVE AU SERVICE DU COLLECTIF



LE COMITÉ DE PILOTAGE



Maxime Baduel
SNL



Adrien de Crombrugghe
Caisse des Dépôts



Emilie Debled
SIDI



Sylvain Dumas
Villages Vivants



Fabien Léonhardt
Mirova



Judith-Laure Mamou-Mani
MAIF



Frédéric Tiberghien
FAIR



Antoine Vedrenne
Citizen Capital



Judith Armagnac
FAIR



Patrick Sapy
FAIR

UN COLLECTIF FORT DE 28 ANS D'HISTOIRE

UN ENGAGEMENT PÉRENNE POUR DÉVELOPPER LA FINANCE À IMPACT SOCIAL

1995

Création de l'association Finansol par 12 membres fondateurs

Adie, Autonomie et Solidarité, Caisse des Dépôts, Caisses d'Épargne, CCFD-Terre Solidaire, Crédit Coopératif, Crédit Mutuel, Fédération des Cigales, France Active, Garrigue, Habitat et Humanisme et La Nef.

1997

Création du label Finansol

Pour permettre aux épargnants de distinguer les placements solidaires.

2001

L'épargne solidaire atteint plus d'**1 milliard d'€** d'encours.



2016

Création de l'Impact Invest Lab par 6 membres fondateurs

Lancement du premier appel à projets sur les contrats à impact social.

2013

Lors du G8 de Londres, mise en place de la Task Force sur l'investissement à impact, présidée par Sir Ronald Cohen, devenue le Global Steering Group (GSG).

2017

L'épargne solidaire atteint plus de **10 milliards d'€** d'encours.



2020

- Mission confiée par le Gouvernement pour la création d'une instance de place sur l'investissement à impact en France par l'iiLab.
- 4,4 milliards d'encours de l'investissement à impact social en France.
- L'épargne solidaire dépasse les 20 milliards d'euros d'encours.

fair.

2021

Création de FAIR issue de la fusion entre Finansol et l'Impact Invest Lab.



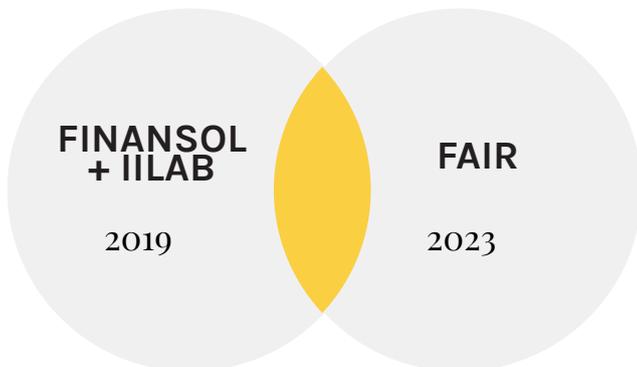
2022

L'épargne solidaire atteint **26,3 milliards d'€** d'encours. La finance à impact représente **14,8 milliards d'€** d'actifs sous gestion.

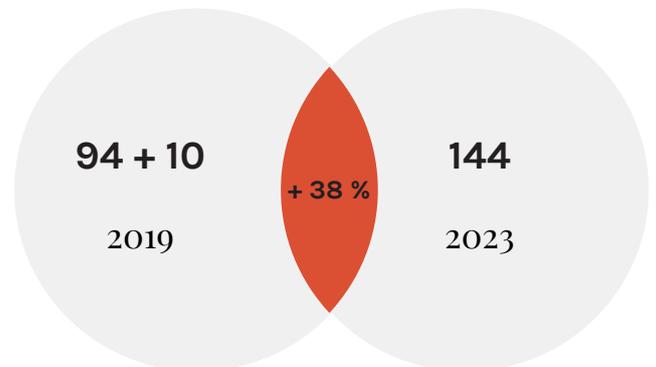
2023

Le label Finansol fête ses 25 ans !

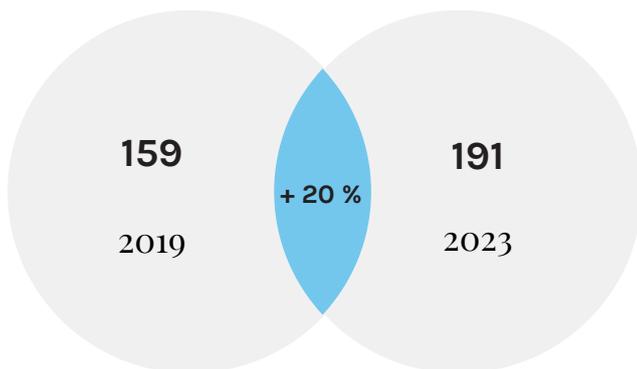
Le collectif



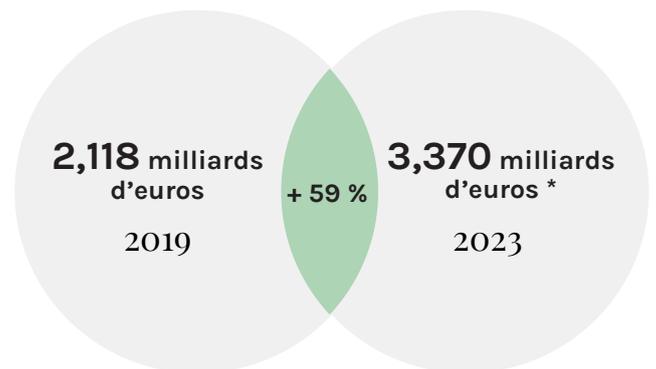
Les adhérents



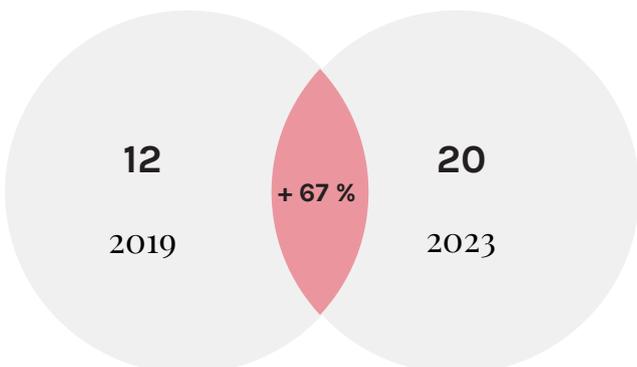
Produits labélisés Finansol



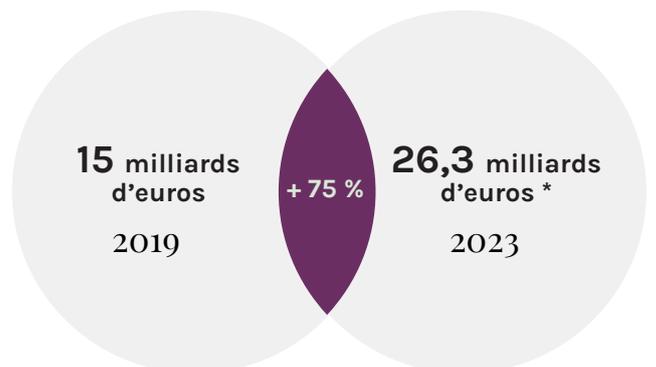
Les financements solidaires (en stock)



Collaborateurs



Les encours de la finance solidaire



2020 - 2023 : BILAN STRATÉGIQUE

Le plan stratégique 2020-2023 a été approuvé par le Conseil d'administration de décembre 2019 après d'intenses discussions entre les membres de l'association qui ont duré deux ans.

Il comportait quatre priorités majeures :



Ces quatre objectifs, déclinés en **24 actions opérationnelles**, ont globalement été atteints fin 2023 avec des indicateurs de suivi qui ont nettement progressé entre 2020 et 2023.

Il faut rappeler à cet égard que lors de l'adoption du plan stratégique, la fusion avec l'Impact Invest Lab (iiLab) n'était pas à l'ordre du jour.

Cette dernière, bien qu'elle a eu des impacts importants d'un point de vue organisationnel, n'a pas entraîné de modification des principaux objectifs du plan stratégique, si ce n'est l'ajout d'actions spécifiques comme la promotion et l'accompagnement des contrats à impact, l'accent mis sur l'international avec la constitution et le développement du NAB France et, côté label Finansol, l'évolution vers l'impact.

De même, la pandémie de Covid-19 n'a globalement pas eu d'effet de ralentissement sur l'ensemble des actions, même si elle a marqué une rupture dans les emplois du financement solidaire, avec une remontée du social et un affaiblissement de l'international (Nord-Sud) et de l'environnement.

Parmi les réussites, citons pêle-mêle...

- la **forte croissance** du réseau et des encours
- le développement d'une **plateforme** pour collecter et analyser les données statistiques sur la finance à impact social
- une **notoriété croissante** à la fois chez les professionnels et le grand public avec une nouvelle marque
- la constitution de **nombreux groupes de travail** (Europe, foncières solidaires, solidarité internationale, actionnariat solidaire et pratiques d'impact) grâce à une animation du réseau renforcée ainsi qu'un fort développement des activités internationales en Europe et dans le monde

Par ailleurs, **l'expertise de l'équipe a fortement progressé.**

Les points qui sont restés en deçà des objectifs concernent **l'eupéanisation du label**, le choix ayant été fait de le faire évoluer vers l'impact dans un premier temps, et la construction d'une stratégie efficace vis-à-vis des investisseurs institutionnels. Bien qu'un état des lieux ait été produit, nous n'avons pas pu (ou su) mobiliser des ressources suffisantes pour approfondir ce sujet d'une manière plus proactive.

Par ailleurs, **la structuration d'une offre de formation digne de ce nom n'a pas pu émerger.**

Enfin, le nouveau barème de cotisations voté en 2022 ayant ralenti la croissance de nos ressources financières, **le modèle économique de FAIR reste à consolider**, notamment en raison de difficultés récentes à mobiliser des partenaires structurels ainsi que d'une progression trop lente de ressources propres par prestations de services (études, formation...).

Ces points seront assurément à développer dans le prochain plan stratégique 2024-2026.

Depuis quatre ans, nous avons mis en œuvre plusieurs projets structurants...



Le développement d'une **nouvelle identité** pour notre association, la marque Finansol ayant été conservée pour le label



Devenir épargnant solidaire, c'est très simple!

Vous aimeriez agir pour une société plus juste, plus durable ? Participer à la transition sociale et environnementale ? Nous avons la solution ! Grâce à l'épargne solidaire, vous avez le moyen d'agir pour une finance plus respectueuse des hommes et de l'environnement.



Placez vos économies sur un produit d'épargne solidaire



Une grande diversité de placements, adaptés à tous les



Le label Finansol, la garantie d'un placement réellement

La refonte du **site internet** de FAIR



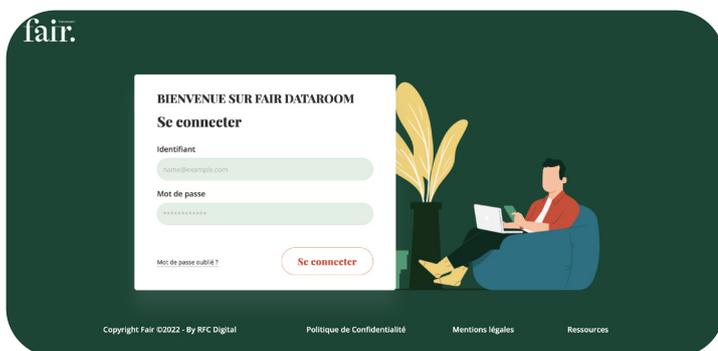
Le renforcement et développement de **l'animation du réseau** (événements, lettres de veille, groupes de travail, communauté de l'actionnariat solidaire...)



Le développement et la mise en œuvre d'une **présence accrue de FAIR en Europe et à l'international**



Le rapprochement de FAIR avec le FIR et France Invest pour **redynamiser le comité consultatif** pour l'investissement à impact (NAB France), membre du GSG



Le développement d'un **système d'information** pour collecter, gérer et analyser les données de la finance solidaire et à impact social, et les restituer à nos membres



L'évolution du label Finansol vers un label **de finance à impact social**



Promouvoir

FAIR agit pour la sensibilisation des citoyens et l'acculturation des acteurs du secteur à la finance à impact social :

- Animation de temps forts de communication
- Travail de fond auprès des prescripteurs
- Production d'outils pédagogiques



Représenter

FAIR porte la voix des acteurs de la finance à impact social pour créer un environnement juridique et fiscal favorable à son développement :

- Un plaidoyer ambitieux dans la continuité des résultats déjà obtenus (loi PACTE, LDDS, etc.)
- Une représentation en France et à l'international



Développer

FAIR contribue activement au développement de la finance à impact social, au service des acteurs et de leurs bénéficiaires :

- Gestion et promotion du label Finansol
- Collecte annuelle des données du secteur
- Développement d'un centre de ressources et d'expertise
- Animation d'un centre de compétences sur les contrats à impact



Accompagner

FAIR appuie ses membres dans leurs démarches de développement et de promotion de la finance à impact social :

- Mise en relation entre investisseurs et entrepreneurs
- Appui au montage de dossiers afin d'obtenir la labellisation Finansol
- Décryptage, outillage et veille réglementaire



Rassembler

FAIR est une communauté de membres dynamiques et actifs, engagés pour le développement de la finance à impact social :

- Animation de groupes de travail thématiques
- Événements mobilisateurs et conviviaux

ENGAGER LES ÉPARGNANTS SOLIDAIRES D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN

En 2023, selon un sondage* OpinionWay pour FAIR et France Active, si 1 Français sur 4 souhaite que son épargne ait une finalité solidaire, ils sont 67 % à se sentir mal informés sur l'investissement solidaire. Ils étaient pourtant 6 sur 10** à déclarer en 2022 accorder de l'importance aux impacts environnementaux et sociaux dans leurs décisions de placement d'investissement. Ce constat interpelle FAIR, dont une des missions historiques est de promouvoir l'épargne solidaire auprès des Français.

Alors que la fusion de Finansol et de l'Impact Invest Lab en 2021 a permis de positionner l'association FAIR comme un acteur incontournable du secteur, il est désormais essentiel de **renforcer les actions de promotion à destination du grand public et des investisseurs institutionnels.**

Dans l'étude de Finansol sur les épargnants solidaires de 2014, son président Frédéric Tiberghien rappelait l'objectif stratégique de faire passer de 0,12 % en 2012 à 1 % au moins la part de l'épargne financière des ménages dédiée à l'investissement solidaire. Si cette part a fortement progressé en atteignant 0,45 % de l'épargne des Français fin 2022, **l'objectif de 1 % reste clairement atteignable avant 2030.**

Le plan stratégique de FAIR doit donc dégager les moyens nécessaires pour engager demain davantage d'épargnants et investisseurs au service d'un meilleur impact social.

6 Français
sur 10

considèrent comme important les impacts environnementaux et sociaux dans leurs décisions de placement

25 % des
Français

souhaitent que leur épargne ait une finalité solidaire

64 % des
Français

ne connaissent pas les produits existants pour l'investissement solidaire

« Depuis 2019, les écosystèmes et réglementations encadrant la finance durable ont considérablement évolué et sont venus augmenter significativement le volume d'informations disponibles pour les épargnants.

Au-delà des multiples effets positifs des diverses régulations qui concourent à une meilleure transparence des produits financiers, FAIR doit pouvoir s'adresser directement aux épargnants en portant une parole engagée par son niveau d'exigence,

mais également incarnée dans les diverses entreprises et projets financés par l'épargne solidaire..

Notre objectif ? Faire changer d'échelle la finance solidaire en accroissant significativement le nombre de produits d'épargne disponibles et donc le nombre d'épargnants au service d'une transition juste et écologique. »



Patrick Sapy
FAIR

*Sondage OpinionWay pour FAIR et France Active, novembre 2023, « Les Français et l'épargne solidaire »

**Sondage Ifop pour le FIR de septembre 2022 « Les Français et la finance responsable »

1. Construire une parole incarnée, engagée et transparente

À l'heure où les discours sur l'impact se multiplient, il est essentiel de ne pas se déconnecter des épargnants qui sont confrontés soit à **une inflation d'informations sur les produits financiers**, soit à **un manque d'information sur les produits d'épargne solidaire**, faute de pouvoir s'adresser à des interlocuteurs formés à la finance à impact social.

Le label Finansol, reconnu comme une référence crédible et légitime qui atteste véritablement du caractère solidaire d'un produit financier, constitue une boussole sur laquelle nous devons continuer à nous appuyer.

Dès 2024, FAIR, avec l'appui de ses membres, définira et mettra en œuvre **une nouvelle stratégie de communication grand public** pour faire croître sensiblement la communauté d'épargnants solidaires mais aussi pour mieux approcher les investisseurs institutionnels, qui sont des vecteurs de l'épargne solidaire.

Plus nos valeurs et nos idées gagneront en notoriété et plus la communauté d'épargnants solidaires s'élargira, plus nos membres financeront des projets à fort impact social et environnemental, et plus nous pourrons obtenir le soutien des décideurs publics à nos actions de plaidoyer.



Au Cameroun, Action contre la Faim finance grâce à la finance solidaire le centre de santé Mada



Une agora de la finance solidaire lors de l'événement Présent-e-s organisé par FAIR, novembre 2023

Pourquoi il est important de valoriser auprès des épargnants le mode d'entreprendre des entreprises solidaires d'utilité sociale ?

Aujourd'hui, on entend parler d'impact pour désigner des niveaux de pratiques solidaires très différents, comme d'une part les activités partiellement solidaires d'une entreprise à mission et d'autre part des entreprises sociales 100 % solidaires, sous formes coopératives (SCIC) ou associatives.

Ces entreprises sociales qui sont financées par la finance solidaire ont fait le choix courageux d'entreprendre autrement en mettant leur objet social au cœur de leurs activités et en adoptant des modèles économiques à lucrativité limitée, avec des pratiques avancées en termes de transparence, de démocratie...

Les modèles qu'elles choisissent complexifient leur accès au financement et il est donc primordial pour elles d'avoir recours au soutien des épargnants solidaires pour développer leurs projets d'utilité sociale. Les épargnants doivent mieux comprendre leur pouvoir d'agir et comment orienter leur choix. C'est le rôle de FAIR de pouvoir mettre en lumière auprès des épargnants la diversité de projets ambitieux qui sont portés par la finance solidaire.



Sylvain Dumas
Villages Vivants

2. Approfondir nos connaissances sur les attentes des épargnants

L'épargnant solidaire d'hier, dont le profil a été dressé dans l'étude de Finansol de 2014, n'est peut-être plus l'épargnant solidaire d'aujourd'hui. Les enjeux sociaux, économiques et environnementaux des dix dernières années ont évolué de même que les modes de vie et les attitudes face à l'argent et à l'épargne.

À titre d'exemple, comme le souligne l'Autorité des marchés financiers dans une étude réalisée en avril 2023, **les moins de 35 ans sont les plus nombreux à juger les placements durables intéressants**. Ils représentent la moitié des investisseurs ayant souscrit à des fonds durables depuis 2022.

Entre démarche proactive et démarche occasionnelle, les chemins qui mènent à l'épargne solidaire sont désormais plus nombreux.

Les attentes des jeunes épargnants et de ceux en devenir font très vite évoluer notre secteur. En témoignent **le renouvellement des services financiers, notamment l'apparition des néobanques, la montée en puissance des plateformes de crowdfunding et la spéculation des plus jeunes sur les cryptomonnaies**.

Pour continuer à faire grandir la finance solidaire, il est nécessaire de **multiplier les rencontres avec tous les profils d'épargnants solidaires**, pour leur donner de la voix et développer des solutions qui répondent à leurs attentes.

Une vision incarnée pour renforcer la stratégie d'approche des investisseurs institutionnels

En 2019, Finansol avait intégré dans son plan stratégique la volonté de définir et mettre en œuvre **une stratégie vis-à-vis des investisseurs institutionnels** afin de renforcer leur implication dans la finance solidaire.

Dans ce cadre, plusieurs actions ont été mises en œuvre, parmi lesquelles **le rapprochement avec certains réseaux et acteurs**. Un état des lieux publié en 2022 a permis de mettre en exergue la faible représentation des investisseurs institutionnels dans l'univers de la finance solidaire et à impact social : **¼ de l'épargne solidaire**.

Il est donc essentiel de pouvoir mobiliser davantage les fondations, les caisses de retraites complémentaires et les institutions de prévoyance, les assureurs ou encore les mutuelles.

L'objectif est de porter une vision incarnée et exigeante de la finance à impact afin de **lever les freins culturels et réglementaires** au développement de la finance à impact social par le canal des investissements institutionnels.

Les moins de 35 ans
représentent 50 % des
investisseurs ayant
souscrit à des fonds
durables*

SOURCE : AMF, 2023

.....

« Cela fait déjà plus de deux ans que la marque FAIR a été créée et s'est affirmée dans un écosystème en mouvement, aux côtés de marqueurs forts comme le label Finansol et son comité indépendant, des études renouvelées, un plaidoyer efficace, le conseil scientifique, etc.

FAIR doit aujourd'hui s'attacher à renforcer ses messages vers le grand public, particulièrement vers les épargnants, actuels et potentiels, qui sont au cœur de la finance solidaire en France.

Cette nouvelle stratégie de communication pourra répondre aux préoccupations des Français, notamment en rendant accessible et concrète la finance solidaire, et en donnant à voir son impact réel sur la société.

L'objectif, ainsi, sera de répondre à l'engagement grandissant des citoyens pour une transition juste, en mettant en avant leur pouvoir transformateur. »

© MAXIMILIEN STRUYS PHOTOGRAPHY



Lenaig Naudais
FAIR

En quoi connaître les attentes des épargnants solidaires est important pour développer l'offre de produits solidaires ?

Les fonds d'épargne salariale solidaire sont en grande majorité mis en place par voie d'accord collectif entre l'employeur et le personnel d'une entreprise.

Un gestionnaire d'actifs, au moment de structurer un fonds, se préoccupe du fait que son offre puisse rencontrer la demande.

Mieux connaître les attentes de nos clients et des épargnants solidaires est nécessaire pour faire évoluer nos produits, sur des sujets aussi vastes que l'investissement socialement responsable ou celui de la finance solidaire. C'est finalement la base du marketing.

Pour FAIR, mieux connaître et être à l'écoute des épargnants solidaires, c'est une opportunité à la fois d'engager plus largement les épargnants mais également d'offrir à ses membres une connaissance plus approfondie de notre cible, l'épargnant solidaire.



Fabien Leonhardt
Mirova



© VILLAGES VIVANTS

À Boffres, en Ardèche, des porteurs de projets engagés et accompagnés par Villages Vivants ont ouvert un restaurant-bar-coworking-épicerie coopératif

EN ACTION

- Proposer des supports adaptés aux demandes d'appui ou d'outillage de collectifs régionaux de financeurs solidaires
- Publier une nouvelle étude sur les épargnants solidaires et suivre plus régulièrement l'évolution de leurs aspirations et comportements d'investissement

2026

2025

2024

- Concevoir et mettre en œuvre une nouvelle stratégie de communication grand public
- Concevoir et déployer une offre de formation à destination des professionnels, des étudiants et des acteurs de l'ESS

- Renforcer l'ambition et la notoriété du label Finansol
- Développer une stratégie à destination des investisseurs institutionnels et une communication adaptée

RENFORCER NOTRE COMMUNAUTÉ DE MEMBRES POUR FAIRE RAYONNER NOTRE VISION EXIGEANTE DE LA FINANCE À IMPACT

À la suite de la fusion en 2021 de Finansol et de l'iLab, FAIR réconcilie les deux approches complémentaires de la finance solidaire et de la finance à impact qui cherchent toutes deux à générer des effets positifs sur la société et sur l'environnement.

Comme l'indique notre charte de la finance à impact social, l'« investissement à impact » est un investissement qui vise explicitement et de manière intentionnelle un retour social et/ou environnemental positif ainsi qu'une performance financière supérieure ou égale à zéro, et dont l'impact est mesurable par un processus continu d'évaluation.

FAIR fédère donc des praticiens exigeants, notamment sur l'impact social généré, entre autres, par des produits d'épargne qui sont labellisés Finansol. Le collectif a fait le choix de clairement prioriser l'impact sur le rendement financier dans notre approche et nos statuts, ce qui nous place dans la catégorie des acteurs définis comme *impact first*.

« À l'heure où la notion d'impact se diffuse avec un contenu plus ou moins précis et rigoureux, plus que jamais, notre collectif, fort de son expertise et de son niveau d'exigence, doit montrer la voie à suivre pour polliniser les différents écosystèmes. »

© MAXIMILIEN STRUYS PHOTOGRAPHY



Frédéric Tiberghien
Président de FAIR



Les guides pratiques et études de FAIR répondent aux besoins et questions de notre collectif. Ils sont disponibles gratuitement sur le site internet de FAIR.



La finance solidaire est d'ailleurs aujourd'hui un levier majeur pour financer l'économie sociale et solidaire et notamment **les entreprises solidaires d'utilité sociale qui sont près de 3 000 en 2023**. Les investisseurs, rassemblés au sein de FAIR, sont prêts à patienter pour obtenir un retour financier sur leur investissement, car ils comprennent que les résultats sociaux ou environnementaux positifs qu'ils cherchent à générer peuvent prendre du temps à se concrétiser. D'où leur appellation d'investisseurs patients.

Alors que les procès en *impact washing* s'intensifient à mesure que la notion d'impact se diffuse dans différentes sphères financières et économiques, FAIR s'efforcera dans les années à venir de **maintenir cette vision exigeante tout en améliorant ses pratiques**.

Depuis octobre 2023, les critères de l'impact, à savoir l'intentionnalité, l'additionnalité et la mesure de l'impact, sont pris en compte pour chaque attribution du label Finansol afin de renforcer les pratiques d'impact des financeurs et surtout d'apporter une preuve plus tangible de cet impact auprès des épargnants.

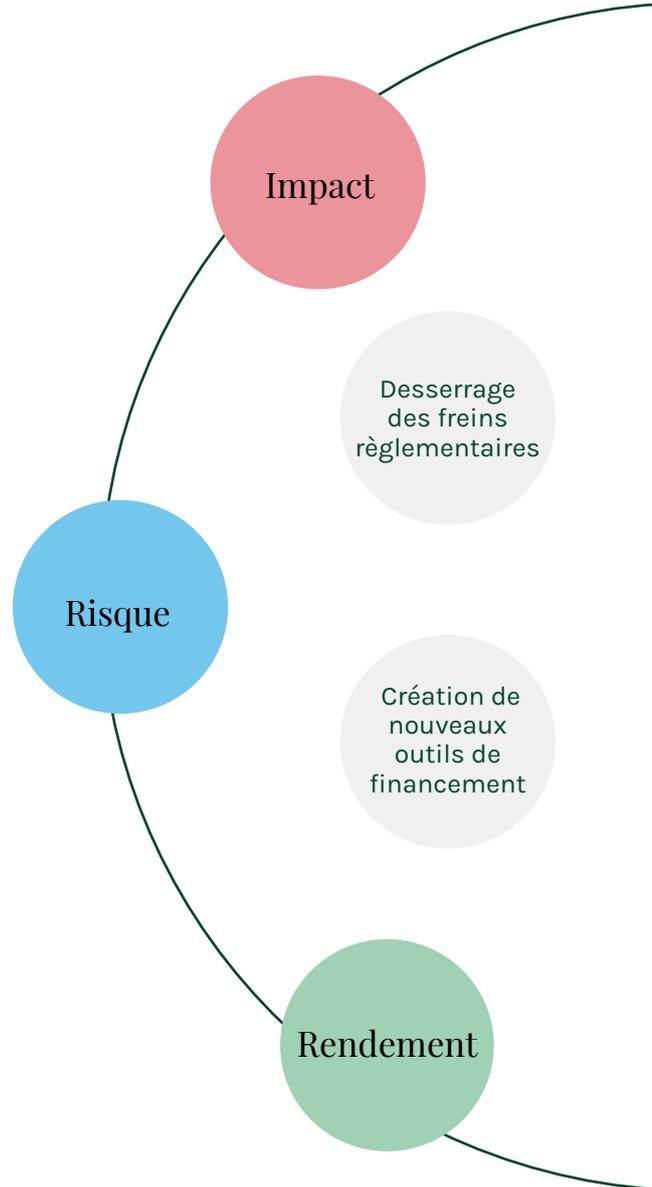
1. S'appuyer sur l'expérience de nos membres praticiens pour faire rayonner notre vision

La naissance de FAIR a doté l'association de nouveaux principes et valeurs qui sont inscrits dans les statuts de l'association et, le plus souvent, mis en œuvre par les praticiens qui constituent notre réseau.

Cette approche adoptée par le collectif mérite d'être davantage expliquée et incarnée dans nos écosystèmes.

Rassembler autour d'une approche renouvelée qui s'appuie sur le triptyque **rendement/risque/impact** doit permettre d'une part de desserrer les freins réglementaires, et d'autre part de créer de nouveaux outils de financement qui puissent répondre, notamment, aux besoins des entreprises solidaires d'utilité sociale.

Les contrats à impact social en sont un bon exemple : depuis 2016 et leur lancement en France avec le soutien du centre de compétences développé par l'iiLab, devenu FAIR, le budget de l'Etat mobilisé pour les contrats à impact a triplé en 2020 et 2021 permettant la signature de **31 contrats à impact** pour près de **80 millions d'euros investis**.



Petit-déjeuner à l'occasion des 25 ans du label Finansol Mars 2023

.....

Qu'est-ce qui différencie FAIR dans son approche exigeante de l'impact ?

« Aujourd'hui, nous entendons beaucoup parler d'impact tant pour parler des activités d'ONG qui s'adressent à des populations exclues et vulnérables que pour parler des résultats d'une politique de responsabilité sociale et environnementale (RSE) d'une grande entreprise cotée.

FAIR réunit des acteurs qui ont une forte expertise dans la structuration de produits financiers et qui ont pour but premier de générer un retour positif social et environnemental.

Ce n'est pas le cas de toutes les approches se réclamant de l'impact, qui peuvent prioriser différemment ce retour positif au regard du rendement qu'il pourra générer.

De plus, quand nous parlons d'impact chez FAIR, il ne s'agit pas de substituer le mot impact à celui de résultat mais bien de désigner des activités qui couvrent des besoins sociaux et environnementaux non couverts.

L'impact se doit d'être conçu comme étant net, c'est-à-dire comme la somme des impacts positifs et négatifs. »

Quel est l'enjeu pour FAIR de pouvoir faire rayonner ses valeurs ?

« C'est tout d'abord d'apporter de la lisibilité, auprès des épargnants et auprès des investisseurs, des décideurs publics et de nos partenaires.

C'est également une voie pour convaincre nos interlocuteurs de l'intégrité de notre approche et une manière de lutter contre l'*impact washing* que de porter haut et fort la vision de FAIR pour la finance à impact.

Cette vision doit être portée tant en France qu'à l'international. Le plaidoyer de FAIR doit se poursuivre et se renforcer en ce sens. »



Judith-Laure Mamou-Mani
MAIF

.....

2. Renforcer et diffuser les pratiques d'impact du collectif

La mesurabilité de l'impact est encore aujourd'hui très inégale et parfois complexe à appréhender pour les novices. Un même mot, « impact », peut embrasser des logiques et des intentions différentes en matière d'investissement.

Depuis une dizaine d'années se sont en effet développées à travers le monde des outils, des méthodologies et des expérimentations variées pour aider les entreprises et les investisseurs à mieux mesurer et gérer leur impact. On ne peut que s'en féliciter.

Parmi nos adhérents et au sein de nos réseaux figurent les initiateurs des meilleures pratiques de la place.

Notre réseau, qui s'adresse aux citoyens comme aux praticiens, a vocation à exprimer des messages clairs et pédagogiques sur ces enjeux et à définir un programme de travail pour apporter sa pierre à l'édifice.



Inauguration de logements sociaux innovants par la Foncière Chênelet à L'Épine, en région PACA

Comment le partage de bonnes pratiques peut venir renforcer les membres de FAIR dans leur gestion de l'impact ?

FAIR rassemble au sein d'un seul et même collectif un peu moins de 150 adhérents aux dimensions et aux activités variées, tels que des entreprises ESUS ou des sociétés de gestion.

Nous n'avons pas vocation à rechercher le consensus en permanence mais à échanger et travailler ensemble pour améliorer nos pratiques.

Intentionnalité, additionalité, mesure d'impact... Les manières d'appréhender ces concepts sont diverses, tout comme les méthodologies utilisées sont variées.

FAIR nous permet de partager, d'apprendre mutuellement et de nous rassembler autour de standards engageants, exigeants et porteurs de la vision du collectif. Le label Finansol, qui en est l'étendard dans le champ de l'épargne solidaire, en est la parfaite illustration.



Antoine Vedrenne
Citizen Capital

EN ACTION

- Mettre en œuvre l'évolution du label Finansol et la poursuivre
- Clarifier et porter publiquement des positions affirmées sur les sujets représentant un enjeu public fort pour le réseau

- Mettre nos données enrichies à la disposition de nos adhérents
- Développer et valoriser le centre de ressources hébergé sur le site internet de FAIR

- Diversifier notre collectif en vue d'enrichir notre expertise

- Impliquer plus fortement les adhérents dans les groupes de travail et mieux soutenir leur animation
- Publier une série de guides sur les pratiques d'impact

DÉVELOPPER UN LABORATOIRE D'IDÉES ET D'EXPÉRIMENTATIONS

Les nouvelles réglementations encadrant le reporting extra-financier des entreprises et les informations relatives aux décisions d'investissement ont considérablement fait évoluer les pratiques des financeurs.

Les épargnants et investisseurs sont quant à eux exposés à **une multitude d'informations** auxquelles ils n'avaient pas accès il y a encore quelques années. À l'heure où l'EFRAG (*European Financial Reporting Advisory Group*) et l'ISSB (*International Sustainability Standards Board*) promeuvent leurs travaux pour mettre au point une future comptabilité extra-financière, **les évolutions de notre secteur risquent de connaître une accélération** dans les années à venir.

La mise en œuvre de **l'accord de Paris** adopté en 2015 à l'occasion de la COP 21 d'une part et de la **transition juste** d'autre part sont des préoccupations majeures pour la société et pour FAIR, qui promeut une société plus juste et plus équitable.

Pour encourager le secteur financier à relever les défis des transitions et être à la hauteur des responsabilités qui lui incombent, FAIR doit adopter **une posture plus avant-gardiste**.

.....

« À l'heure où les crises sociales et environnementales sont intrinsèquement liées et où notre secteur fait face à une inflation réglementaire, collaborer avec des partenaires doit permettre à FAIR de mieux appréhender la complexité. »



Cyrille Langendorff
Vice-Président de FAIR

1. Mieux intégrer les enjeux environnementaux dans les travaux de FAIR

Opposer les thématiques sociales aux thématiques environnementales n'a aujourd'hui plus aucun sens. Les deux sujets étant intrinsèquement liés, **ils doivent désormais être appréhendés d'une manière systémique** car l'un a une influence sur l'autre et vice-versa.

Or, l'approche historique de Finansol, devenu FAIR, s'est surtout construite dans **le sillage de l'économie solidaire des années 1990**, à une époque où les enjeux environnementaux étaient moins prégnants qu'aujourd'hui et en s'appuyant beaucoup sur les pratiques de la solidarité Nord-Sud et de l'insertion professionnelle.

Depuis la fusion entre Finansol et l'Impact Invest Lab, FAIR a mieux intégré la transition écologique dans ses travaux et ses analyses, sans toutefois les retranscrire d'une manière explicite dans le référentiel du label Finansol qui s'appuie encore beaucoup sur l'agrément ESUS tel que revu par la loi du 31 juillet 2014 sur l'économie sociale et solidaire.

Sans renier l'ADN du collectif ou renoncer à l'ESUS, et sans chercher à labelliser des produits « verts », couverts par ailleurs (notamment par le label Greenfin en France), **FAIR doit mieux intégrer les enjeux du dérèglement climatique** (perte de la biodiversité, diminution de la disponibilité en eau, augmentation des risques de sécheresses, etc.) dans ses pratiques, en s'appuyant notamment sur les **travaux scientifiques**, qui sont aujourd'hui largement diffusés et accessibles, et sur l'expertise de nombre de ses adhérents.

2. Multiplier les alliances et partenariats en France et à l'international

Si la France a été pionnière avec le développement de la finance solidaire dès les années 80, de nombreuses innovations sont venues de l'étranger en matière de microcrédit puis de finance à impact. Green bond, social impact bond, sustainability linked loan : ces innovations financières doivent pouvoir être recensées, analysées et partagées au sein du réseau FAIR et au-delà.

Par ailleurs, le développement de l'intelligence artificielle va engendrer une véritable révolution dans les secteurs financiers, et notamment la gestion d'actifs.

Comment appréhender ces nouveaux enjeux collectivement en France, en Europe et plus largement dans le monde, avec les investisseurs à impact ?

Depuis 2013, le comité national consultatif pour l'investissement à impact (NAB France), membre du Global Steering Group for Impact Investment (GSG), permet aux acteurs d'échanger sur le développement de l'investissement à impact en France et dans le monde. En 2023, FAIR, qui assure le secrétariat de ce comité, s'est rapproché du FIR et de France Invest pour coanimer et dynamiser cette instance.

Instance de place sur les questions de la finance et de l'investissement à impact, le NAB a également vocation à porter la voix de l'innovation française à l'étranger et à diffuser plus largement les innovations étrangères en France.

Nous souhaitons également être force de proposition pour que le secteur financier soit un levier majeur pour développer une économie mondiale à impact.

Pourquoi le « solidaire » doit pouvoir mieux intégrer les enjeux environnementaux ?

« Le concept de solidarité implique la reconnaissance d'interdépendance entre les individus et la responsabilité partagée de veiller au bien-être de tous les membres de la société.

Dans un monde confronté aux enjeux environnementaux majeurs tels que le changement climatique, la dégradation des écosystèmes et l'épuisement des ressources naturelles, il est essentiel que la solidarité intègre pleinement ces enjeux.

Justice intergénérationnelle, équité sociale, durabilité... Le monde doit être vu et perçu au travers d'une approche holistique. Environnement, justice sociale, lutte contre les inégalités... Tout est lié.

Nous ne pouvons pas faire de solidaire sans prendre en compte à la fois les besoins humains et les limites écologiques. »



Emilie Debled
SIDI



FAIR, le FIR et France Invest ont publié le Panorama 2023 de la finance à impact, véritable document de référence de l'activité des acteurs français de l'investissement à impact.

FAIR, qui est depuis toujours impliquée dans le **financement de projets Nord-Sud**, poursuivra et renforcera son implication dans **les réseaux à l'étranger** afin d'irriguer en continu les travaux de l'Observatoire de la finance à impact social et de pouvoir alimenter ses membres.

En outre, **FAIR a développé depuis six ans un partenariat avec l'Agence Française de Développement (AFD)** qui vise à renforcer la collecte d'épargne solidaire au service de la solidarité internationale et d'autre part d'accompagner la structuration des écosystèmes locaux au Sud, spécialement en Afrique de l'Ouest.

Que peut apporter à FAIR le développement de partenariats académiques ?



Nous avons chez FAIR un réseau de praticiens dont l'expertise est vaste et reconnue. Et nous avons depuis 2020 un conseil scientifique qui oriente les travaux de l'association dans l'objectif de démocratiser, de vulgariser et de faire avancer les sujets liés à la finance à impact social.

Les passerelles entre les praticiens et le monde académique sont très intéressantes à explorer et à renforcer car elles permettent à l'association, ses membres et son équipe, de pouvoir échanger davantage de connaissances et de compétences.

Cela peut se traduire par des collaborations de recherche conjointes, des ateliers et séminaires communs mais également des projets de publications collectives.

FAIR a tout à gagner à développer davantage de partenariats académiques et à s'enrichir des travaux de recherche qui sont menés par le monde académique.

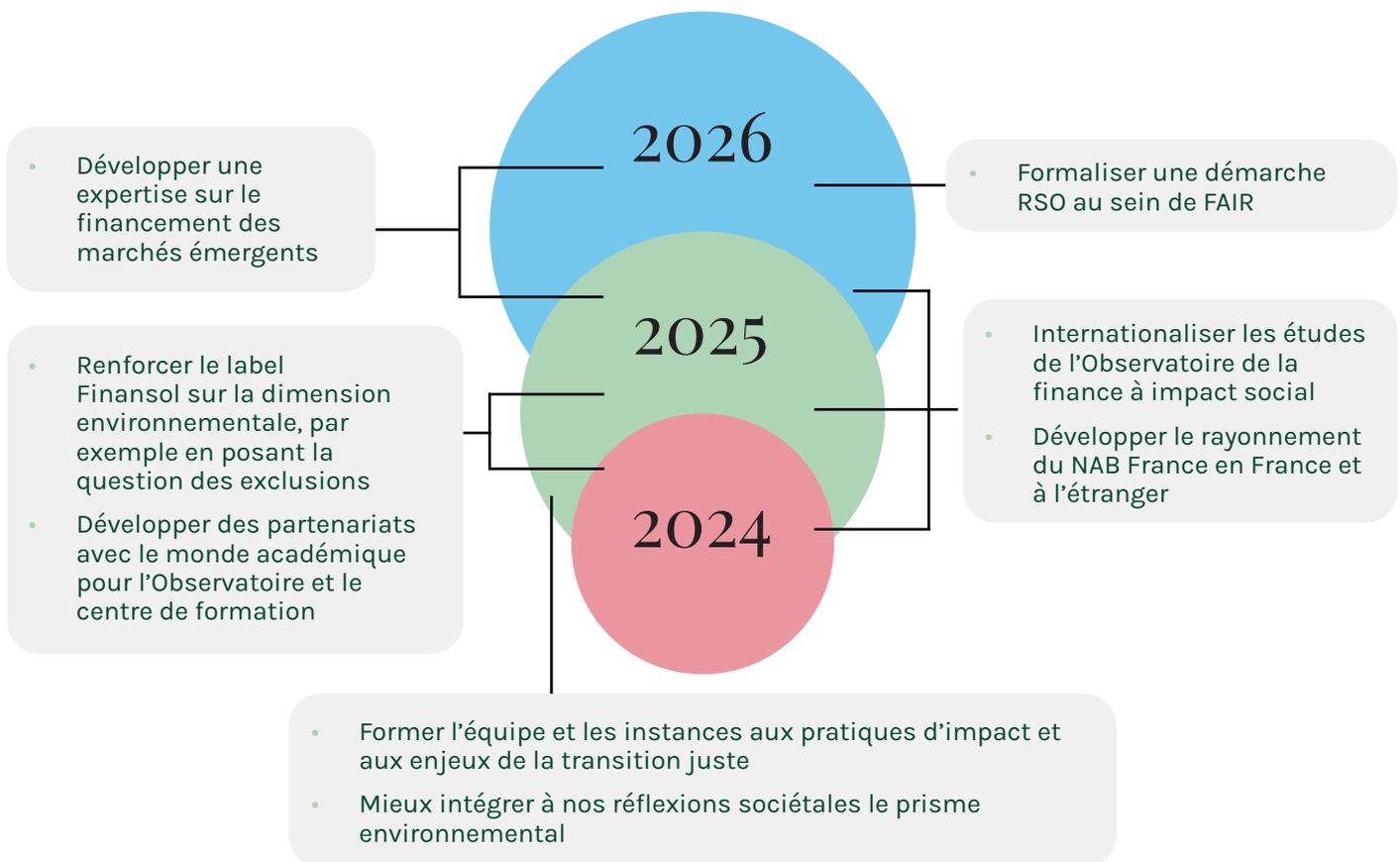


Thierry Sibieude

Président du conseil scientifique de FAIR



EN ACTION



Se donner les moyens

.....

« L'ambition de ce nouveau plan stratégique nécessite clairement de se poser la question des moyens à mobiliser pour atteindre nos objectifs.

Le modèle économique de FAIR s'appuie notamment sur trois piliers majeurs qui garantissent l'indépendance de l'association : les cotisations des membres, les partenariats structurels et les partenariats de projets.

La croissance du réseau depuis 2020 ainsi que la refonte du barème de cotisations garantissent à l'association un socle de ressources représentant désormais plus de la moitié du budget. Bien qu'une partie de ces ressources s'appuie sur les encours labélisés, les cotisations des membres préservent l'indépendance du collectif et le choix de sa stratégie.

FAIR a connu une croissance remarquable ces trois dernières années avec notamment une équipe qui a doublé et qui a pris en charge le développement des activités et de l'offre de l'association à ses adhérents. L'ambition du plan stratégique est de poursuivre cette dynamique et de renforcer les activités de l'association au service de ses missions.

Il est important de souligner toutefois que les cotisations seules ne permettent pas aujourd'hui d'atteindre l'ambition que notre association se donne avec son nouveau plan stratégique.

La maintenance et le développement du sys-

tème d'information pour enrichir et mettre les données au service de nos adhérents, le développement d'une nouvelle stratégie de communication comme celui d'un centre de formation sont des objectifs qui nécessiteront un volume de ressources complémentaires significatif.

Si l'on peut constater que les partenariats structurels se sont renforcés ces dernières années, le renforcement de la stratégie partenariale sera essentiel pour FAIR.

D'une part, les partenariats structurels doivent pouvoir assurer un accompagnement du développement de FAIR en mobilisant des ressources non affectées et d'autre part, des partenariats de projets devront permettre de financer le laboratoire d'innovations que constitue notre collectif.

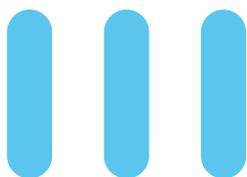
Je ne doute pas que nous aurons la capacité et l'énergie pour mobiliser des partenaires, car nos enjeux stratégiques sont cohérents et en phase avec ceux de la société dans son ensemble.

Parallèlement, l'association poursuivra sa trajectoire de sobriété en matière de charges opérationnelles et capitalisera sur ses talents humains qui sont le fer de lance de notre action.

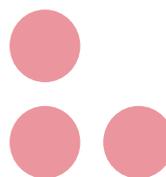
Enfin, les mises en réserve seront systématiques pour garantir l'indépendance de l'association ainsi que ses choix stratégiques. »



Denis Dementhon
Trésorier de FAIR



Trois piliers majeurs garantissent l'indépendance de l'association : les cotisations des membres, les partenariats structurels et les partenariats de projets



L'équipe de FAIR a doublé ces trois dernières années



Le renforcement de la stratégie partenariale sera essentiel



La moitié du budget provient de la croissance du réseau depuis 2020 ainsi que la refonte du barème de cotisations

CONCLUSION

« Depuis près de 30 ans, notre collectif est animé par la volonté d'apporter des solutions à des problèmes majeurs de notre société.

Depuis près de 30 ans, FAIR anime, avec succès, un large **collectif d'acteurs de la finance solidaire et de la finance à impact** afin de **promouvoir, structurer et renforcer le marché, sensibiliser le grand public et valoriser un modèle d'investissement qui priorise l'utilité sociale.**

C'est pourquoi, la Banque des Territoires, groupe Caisse des Dépôts, soutient le développement de FAIR comme partenaire structurel depuis déjà 20 ans.

En effet, FAIR concourt à nos propres objectifs d'investisseur d'intérêt général pour nous qui intervenons pour **favoriser la cohésion sociale et territoriale, celle-ci étant portée notamment par des entreprises qui visent un impact social.**

À ce titre, nous avons investi plus de 600 millions d'euros pour soutenir la croissance de plus de 200 projets aux profils extrêmement divers (montant de notre investissement, type de structure juridique, impact recherché, modèle économique...).

A présent, 3 ans après la fusion entre Finansol et l'ii-Lab, FAIR est un acteur renforcé qui a la confiance de la Caisse des Dépôts. Cette vitalité s'illustre notamment par la croissance du nombre de ses membres, le renforcement de la solidité de son modèle économique, et le renforcement de ses équipes particulièrement compétentes et engagées.

Fort de ce bilan, FAIR se lance, à travers ce nouveau plan stratégique, dans une nouvelle étape de son développement et de ses ambitions au service de la finance solidaire et de la finance à impact.

Ce nouveau plan stratégique, construit par un panel représentatif des membres de FAIR, nous projette avec pertinence, selon moi, dans les grands défis que FAIR doit relever d'ici 2026 pour poursuivre l'accélération de sa promotion de la finance solidaire.

Renforcer notre communauté et faire rayonner notre vision exigeante de l'impact passera en effet par notre capacité à faire gagner en lisibilité l'évaluation de l'impact et par notre capacité à consolider et analyser une large quantité de data. Et nous en avons les moyens au regard du nombre de nos membres !

Ensuite, **renforcer notre notoriété auprès des épargnants individuels** est un axe fort et novateur de FAIR qui rassemble surtout des investisseurs institutionnels.

Enfin, **la capacité d'innovation à penser et à construire le futur** sera encore davantage renforcée notamment via nos alliances avec le monde académique et notre projet de centre de formation.

C'est avec plein d'enthousiasme que nous avons construit ce plan stratégique, c'est avec une motivation inébranlable que l'ensemble des équipes de FAIR s'apprête à l'exécuter, et, c'est avec une grande confiance que nous nous donnons rendez-vous dans 3 ans pour en évaluer les fruits. »



Adrien de Crombrughe
Caisse des Dépôts

.....



Énergie Partagée a investi dans la première centrale solaire flottante de France, implantée sur un plan d'eau artificiel du Vaucluse, O'MEGA!

REMERCIEMENTS À NOS PARTENAIRES

Yann Saint-Clair
Studio Turfu

Christine Traore
Horizon Dana

Emmanuel Turbe
Studio Turfu

Alexandre Van Ooteghem
Finecos

REMERCIEMENTS AUX MEMBRES DU COMITÉ DE PILOTAGE FAIR 2027

Maxime Baduel
SNL

Adrien de Combrughe
Caisse des Dépôts

Emilie Debled
SIDI

Sylvain Dumas
Villages Vivants

Fabien Leonhardt
Mirova

Judith-Laure Mamou-Mani
MAIF

Antoine Vedrenne
Citizen Capital

Judith Armagnac
FAIR

Patrick Sapy
FAIR

Frédéric Tiberghien
FAIR

fair.

Financer
Accompagner
Impacter
Rassembler

finance-fair.org

-  /FAIR.label.finansol
-  @Label_Finansol
-  /company/fair-label-finansol
-  @label.finansol